

2011_B266

OBJET : Politique culturelle - Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-Je-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Jean BONFILLON

Objet : Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19.10.01 n°2001-A101 la Communauté a approuvé la création d'un Fonds d'intervention permettant d'aider financièrement les initiatives culturelles de portée intercommunale développées par les associations ou les communes membres. Les montants de ces subventions ne sont pas supérieurs à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs. Cette délibération concerne 17 associations pour un montant total de **102 400 €**.

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- ❑ le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.
- ❑ Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.

- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
 - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires ou des élus délégués des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. (**Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003**)

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base de la liste ci-jointe de procéder à l'attribution d'une subvention dans le cadre du fonds d'intervention à destination des Associations.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Culture du 03 mai 2011.

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération 2003-A312, du 12 Décembre 2003 instituant la mise en place d'un guichet unique pour les demandes des subventions ;

VU la délibération du Bureau Communautaire 2005-B086 du 08 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions suivantes :
 - 2 000 € à l'association Rouss'Évasion (Rousset) pour un partenariat avec le GTP et le Théâtre du Jeu de Paume et la Fête de St Nicolas. N°GU : 2011-00085.
 - 3 000 € à l'association Festival Côté Jardin (Aix en Provence) pour le Festival Côté Cour. N°GU : 2011-00092.
 - 1 500 € à l'association Défense de conservation du Patrimoine de la ville des Pennes Mirabeau pour la Fête des moissons. N°GU : 2011-00109.
 - 6 000 € à l'association Art Expression (Saint-Cannat) pour le Festival Jazz au château de Beaupré. N°GU : 2011-00231.
 - 12 000 € à l'association Comité d'Organisation des Fêtes de Cabriès pour la 53^{ème} Fête du cheval et bénédiction des cavaliers. N°GU : 2011-00338.
 - 2 850 € à l'association Espace musical de Rousset pour les « Rencontres musicales de la Ste Cécile ». N°GU : 2011-00453.
 - 2 200 € à l'association Art Club Provence (Ventabren) pour le 2^{ème} Festival de poésie et la 3^{ème} biennale de calligraphies. N°GU : 2011-00440.
 - 10 000 € à l'association Culture du Coeur 13 (Aix en Provence) pour ses actions de formation et sensibilisation à la culture. N°GU : 2011-00490.
 - 1 950 € à l'association Les Feux de la scène (Le Puy Sainte Réparate) pour le Festival de théâtre « Auteurs Amateurs ». N°GU : 2011-00489.
 - 6 400 € à l'association Les Amis des Arts (Les Pennes Mirabeau) pour le Salon du livre jeunesse. N°GU : 2011-00608.
 - 23 000 € à l'association Ecole de Musique du Pays d'Aix (Aix en Provence) pour « Tempo 2011 ». N°GU : 2011-00545.
 - 9 000 € à l'association ARTEUM Musée d'Art Contemporain (Châteauneuf-le-Rouge) pour 3 expositions. N°GU : 2011-00553.
 - 2 000 € à l'association Le Café de Ventabren pour un Festival d'orgues de barbarie. N°GU : 2011-00573.
 - 5 000 € à l'association Datcha Kalina (Aix en Provence) pour la Saison Russe en Pays d'Aix. N°GU : 2011-00592.
 - 2 500 € à l'association Tout'Art (Eguilles) pour la fête de la transhumance. N°GU : 2011-00541.
 - 3 000 € à l'association Les Films du Gabian (Saint-Cannat) pour le Festival du film documentaire. N°GU : 2011-00591.
 - 10 000 € à l'association Aix-en-Ceuvres (Aix en Provence) pour les 5^{èmes} Flâneries d'Art dans les jardins aixois. N°GU : 2011-00030.

- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;

- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74

Commission du 3 mai 2011

| N° GU | Nom Association | Commune | Manifestation | Dates Projet | Subvention N-1 | Total Budget prévisionnel | Subvention sollicitée | Bilan N-1 | Montant accordé | Remarques |
|------------|---|---------------------|---|-------------------------|----------------|---------------------------|-----------------------|--|-----------------|------------|
| 2011-00085 | Rouss'Evasion | Rousset | Partenariat GTP et Théâtre du Jeu de Paume + Saint Nicolas | Année 2011 + 04/12/2011 | 1 500 € | 8 800 € (30% = 2 640 €) | 3 000 € | Ok RAS | 2 000 | Labellisée |
| 2011-00092 | Festival Côté jardin | Aix en Pce | Festival Côté Cour | 01-juil-11 | 3 000 € | 34 250 € | 4 500 € | Ok RAS | 3 000 | Labellisée |
| 2011-00109 | Défense et conservation du Patrimoine de la ville des Pennes-Mirabeau | Les Pennes Mirabeau | Fête des Moissons: Visite et découverte de la ferme pédagogique, fauchage de blé à l'ancienne, battage, spectacle folklorique, danse et chants provençaux, jeux d'enfants | 25-juin-11 | 2 000 € | 7 450 € (30%= 2 235 €) | 4 200 € | Dépenses réelles = 5094 € soit 30 % = 1500 € | 1 500 € | Labellisée |
| 2011-00231 | Art Expression | Saint-Cannat | Jazz au château de Beaupré | 15 et 16 juillet 2011 | 1ère demande | 58 350 € | 18 000 € | --- | 6 000 € | Labellisée |
| 2011-00338 | Comité d'Organisation des Fêtes | Cabriès | 53ème Fête du cheval et bénédiction des cavaliers | Du 23 au 25 avril 2011 | 9 000 € | 84 100 € | 15 000 € | Ok RAS | 12 000 € | Labellisée |
| 2011-00453 | Espace Musical de Rousset | Rousset | Rencontres musicales de la Ste Cécile | 22-janv-11 | 2 000 € | 9549 € (30% = 2 864 €) | 3 000 € | Ok RAS | 2 850 € | Labellisée |

| | | | | | | | | | | |
|------------|--------------------------------|------------------------|---|--|----------------|-----------------------|----------|--------|----------|------------|
| 2011-00440 | Art Club Provence | Ventabren | 2ème Festival de poésie "Vagabondages poétique" et 3ème biennale "Calligraphies et écritures du monde | De mars à novembre 2011 pour le Festival de poésie et du 21 au 23 octobre pour la biennale de calligraphie | 1 500 € | 11 000 € | 2 200 € | Ok RAS | 2 200 € | Labellisée |
| 2011-00490 | Cultures du Cœur 13 | Aix en Pce | Actions de formation, sensibilisation à la Culture pour les personnes en situation précaire. | Année 2011 | 10 000 € | 34 560 € | 10 000 € | Ok RAS | 10 000 | Labellisée |
| 2011-00489 | Les Feux de la Scène | Le Puy Sainte Réparate | Festival de théâtre "Auteurs Amateurs" et festival de théâtre pour enfants. | 20-mai-11 | 2 000 € | 6500 € (30% =1 950 €) | 2 500 € | Ok RAS | 1 950 € | Labellisée |
| 2011-00608 | Les Amis des Arts | Les Pennes Mirabeau | Salon du livre jeunesse | Du 24 au 27 novembre 2011 | 6 500 € | 21 395 € | 6 418 € | Ok RAS | 6 400 € | Labellisée |
| 2011-00545 | Ecole de Musique du Pays d'Aix | Aix en Pce | Tempo 2011: 7ème édition du forum sur les métiers de la musique et de la danse | Du 16 au 19 novembre 2011 | 25 000 € (N-2) | 79 500 € | 23 000 € | Ok RAS | 23 000 € | Labellisée |

| | | | | | | | | | | |
|------------|---------------------------------------|--------------------------|--|--|--------------|----------|----------|---|----------|------------|
| 2011-00553 | ARTEUM Musée d'Art Contemporain | Châteauneuf- le-Rouge | Expositions: "Mises en boîtes", "le labyrinthe ou l'égarément du regard", "Au-delà du Rhône" | Année 2011 | 7 000 € | 46 705 € | 10 000 € | Ok RAS | 9 000 € | Labellisée |
| 2011-00573 | La CAFE de Ventabren | Ventabren | Festival International d'orgues de barbarie | Du 17 au 19 juin 2011 | 2 000 € | 16 090 € | 2 000 € | Ok RAS | 2 000 € | Labellisée |
| 2011-00592 | Datcha Kalina | Aix en Pce | Saison Russe en Pays d'Aix | Septembre, octobre, novembre 2011 | 5 000 € | 36 500 € | 5 000 € | Ok RAS | 5 000 € | Labellisée |
| 2011-00541 | Tout'Art | Eguilles | Fête de la transhumance | 05-juin-11 | 2000 € (N-2) | 8 890 € | 2 500 € | Ok RAS | 2 500 € | labellisée |
| 2011-00591 | Les Films du Gabian | Saint-Cannat | Festival du film documentaire "La première fois" | Du 1er au 3 février à Aix et le 4 février à Saint- Cannat | 1ère demande | 17 404 € | 3 000 € | Dépenses réelles = 17 586 € : OK RAS | 3 000 € | labellisée |
| 2011-00030 | Aix-en-Œuvres | Aix-en- Provence | 5èmes Fianeries d'Art dans les jardins aixois | 18 et 19 juin 2011 | 9 000 € | 70 000 € | 12 000 € | Ok RAS | 10 000 € | Labellisée |

TOTAL : 102 400 €

OBJET : Politique culturelle - Politique culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**